Compte-rendu

Date de la réunion : 2 octobre 2025

Objet de la réunion : Examen conjoint avec les PPA pour la révision allégée n°1 du PLUi de Gâtine-Autize

Participants
Personnes présentes : • Monsieur Yves ATTOU : Vice-Président CC Val de Gâtine • Madame Estelle MONTEIL : Directrice Urbanisme CC Val de Gâtine • Monsieur Edouard DUHAMEL : Chef de projet CITADIA • Monsieur Philippe GAFFEZ : DDT 79

Relevé des échanges	**Partie 1 : Mise en contexte** Le bureau d'études Citadia présente rapidement le projet de révision allégée en détaillant les évolutions portées au document d'urbanisme (changement de zonage de Ap vers A avec restitution de zone A vers Ap de surface équivalente) et les éléments mis en place pour limiter les impacts environnementaux (identification de deux arbres au PLUi et d'un linéaire de haies). La communauté de communes rappelle qu'à date, la CCI, le PETR et le département des Deux-Sèvres ont transmis leurs avis écrits et ne soulèvent pas de points en particulier. **Partie 2 : Echanges avec les PPA** *DDT :* La DDT rappelle que l'objet de la procédure a déjà fait l'objet d'un échange lors de la CDPENAF du 9 avril 2025 (modification n°1 du PLUi de Gâtine Autize), qui s'est traduit par la sortie de cet objet de la procédure de modification au profit de cette procédure de révision allégée dédiée. La DDT n'a pas de remarques particulières à formuler.
Prochaines échéances / Calendrier	• Retour de la MRAe (17 octobre au plus tard) • Enquête publique